

(ROBERT PRESCOTT, Lieutenant Gouverneur, 1797.)

" the industry of the Inhabitants of this Country, and
" of the neighbouring States, and I doubt not that we
" shall mutually derive the most solid advantages from
" the free and amicable intercourse to which we are
" hereby encouraged.

" I am led to expect an early communication of His
" Majesty's Pleasure respecting the Act for repealing
" certain Acts granting rates and duties to His Ma-
" jesty, and for granting new and additional duties to
" His Majesty, for appropriating the same towards
" defraying the expences of the Administration of
" Justice, and Support of the Civil Government within
" this Province, and for other purposes therein men-
" tioned, and I shall lose no time in making the same
" known to you, whenever it shall be received."

Gentlemen of the House of Assembly ;

" I shall direct the Accounts of the Provincial Re-
" venue of the Crown, and of the Expenditure for the
" last year, to be laid before you. From the flourish-
" ing state of our commerce, amidst the hazards and
" obstructions of war, you may entertain well founded
" hopes of the future prosperity of the Colony, when
" the blessings of peace shall be restored."

*Gentlemen of the Legislative Council, and
Gentlemen of the House of Assembly ;*

" As we may confidently trust to the care and vi-
" gilance of our Mother Country, and the superiority
" of the British Navy for our external protection, so
" it becomes our duty to guard against treacherous
" attempts to disturb our internal tranquillity.

" You are not unapprized that, in addition to the
" customary mode of open warfare, the Emissaries of
" France have been dispersed in every quarter,
" and, by holding out delusive prospects to the peo-
" ple, they have endeavoured to disturb the quiet of
" all settled Governments.

" Attempts of this nature having been recently
" made in this Province, it is incumbent on me to di-
" rect your attention to the salutary effects already
" produced by the Alien Bill ; And, as its duration is
" limited to a period which will soon expire, to re-
" commend to your consideration the expediency of
" prolonging its continuance.

" I have the satisfaction of acquainting you that His
" Majesty, always attentive to promote the welfare
" and convenience of his people, has been graciously
" pleased to accede to the petitions of His Good Sub-
" jects of the City of Montreal, respecting such parts
" of the ground occupied by the wall of that City, as
" shall not be deemed necessary for the purposes of
" fortification, or other public uses.

" In order that a relinquishment on the part of the
" Crown may conduce to the beneficial ends proposed,
" it must be taken up in various points of relation ;
" I shall therefore take it the subject of a particular
" Message, being firmly persuaded that you will rea-
" dily co-operate to fulfil His Majesty's gracious in-
" tentions.—J. C. 2, p. 171.

Friday, 27th January, 1797. Mr. De Léry reported, from the Committee charged to draw up and report an Address to be presented to His Excellency, pursuant to order, " That they had

" ouvert à l'industrie des Habitans de cette Colonie
" et aux Etats Voisins, et Je ne forme aucun doute
" que nous ne cueillerons mutuellement les avantages
" les plus solides du Commerce libre et amiable au-
" quel nous sommes encouragés."

" J'ai lieu d'espérer une prompte communication
" du Bon Plaisir de Sa Majesté, concernant l'Acte
" qui rappelle certains Actes qui accordent des im-
" pôts, et des droits à Sa Majesté, et qui accordent
" des droits nouveaux et additionnels à la place des
" premiers, pour les approprier à défrayer les Dé-
" penses de l'Administration de la Justice, ainsi que
" le Soutien du Gouvernement Civil dans cette Pro-
" vince, et pour d'autres objets y mentionnés, et Je
" vous le ferai parvenir aussitôt que je l'aurai reçu."

Messieurs de la Chambre d'Assemblée ;

" Je ferai mettre devant vous les Comptes du Ru-
" venu Provincial de la Couronne, et la Dépense de
" l'année dernière ; D'après l'état florissant de notre
" Commerce au milieu des hazards, et des obstruc-
" tions de la Guerre, Vous pouvez concevoir les es-
" pérances les mieux fondées du bonheur futur de ces
" Colonies, lorsque les bienfaits de la Paix nous
" serons rendus."

*Messieurs du Conseil Législatif, et
Messieurs de la Chambre d'Assemblée ;*

" Comme nous pouvons nous reposer avec con-
" fiance sur les soins et la vigilance de Notre Mère
" Patrie, ainsi que sur la Supériorité de la Marine
" Britannique, pour notre protection extérieure, c'est
" de notre devoir, et de nos intérêts de nous mettre
" en garde contre les attentats traîtres, qui ont pour
" objet de troubler notre tranquillité interne."

" Vous n'ignorez pas qu'en addition à la manière
" ordinaire de la Guerre ouverte, les Emissaires de
" France se sont dispersés partout, et en suggérant des
" vues trompeuses au peuple, ils ont fait leurs efforts
" pour déranger la tranquillité de tous les Gouverne-
" ments établis.

" Des efforts de cette nature ayant été récem-
" ment faits dans cette Province, il est de mon
" devoir de diriger votre attention aux effets salu-
" taires qu'à déjà produit le Bill qui concerne les
" Etrangers ; Et vu que sa durée est limitée à une pé-
" riode qui doit bientôt expirer, Je recommande à
" votre considération la nécessité de prolonger sa
" continuation."

" C'est avec satisfaction que je vous informe, que
" Sa Majesté, toujours attentive à promouvoir le bien-
" être et la commodité de son peuple, a bien voulu
" accéder aux Pétitions de Ses Bons Sujets de la Cité
" de Montréal, touchant telles parties du terrain qui
" sont occupées par le mur de cette Cité, qui ne seront
" pas trouvées nécessaires pour les objets de fortifica-
" tion ou autres ouvrages publics."

" Afin qu'un abandon de la part de la Couronne
" puisse contribuer aux fins avantageuses proposées,
" il doit être considéré comme ayant plusieurs rap-
" ports différents ; c'est pour quoi je le ferai le sujet
" d'un Message particulier, étant fermement persuadé
" de votre prompt co-opération pour remplir les in-
" tentions gracieuses de Sa Majesté." J. C. 2. P. 169.

Mr. De Léry a rapporté, de la part du Comité chargé de préparer et de faire Rapport d'une Adresse pour être présentée à Son Excellence, conformément à

Vendredi, 27e. Janvier, 1797.